



**MANDATEMENT POUR L'ACCES AUX INFORMATIONS
CONCERNANT L'ETAT DE SANTE D'UNE PERSONNE**

EQ-AA0075

Version : 2 Page 1 / 1

CHNDS
13 Rue de Brossard
CS 60199
79205 PARTHENAY Cedex

Conformément à la réglementation en vigueur, en matière d'accès aux d'informations concernant la santé d'une personne, et plus particulièrement l'arrêté du 5 mars 2004 portant homologation des recommandations de bonnes pratiques relatives à l'accès aux informations concernant la santé d'une personne et notamment l'accompagnement de cet accès :

*«Les informations de santé peuvent être communiquées à une personne mandatée par le patient... dès lors que la personne dispose **d'un mandat exprès** et peut justifier de son identité. La personne mandatée ne peut avoir de conflits d'intérêts et défendre d'autres intérêts que ceux du mandant (la personne concernée par les informations de santé)».*

Dans ce contexte, il est rappelé au mandant : **«le caractère personnel des informations qui seront communiquées à la personne mandatée.»**

APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE CES ELEMENTS :

à compléter par le patient ou le représentant légal ou l'ayant droit ou le tuteur
« uniquement si ce dernier décide de mandater une tierce personne pour accéder aux données médicales »

Je soussigné(e) :

NOM et Prénoms :

Nom de naissance :

Date de naissance : Téléphone :

Adresse :

.....

DONNE MANDAT A :

NOM et Prénoms :

Nom de naissance :

Date de naissance : Téléphone :

Adresse :

.....

➡ Joindre :

- le coupon réponse pour la demande d'accès à la copie du dossier patient complété et signé par le patient
- une copie d'une pièce d'identité de la personne mandatée

Fait à Le

Signature du mandant (patient ou représentant légal ou ayant droit ou tuteur):